PERSPECTIVES ENTREPRISES
Lettre d'information trimestrielle
N° 24 • Septembre 2019

Sommaire

Santé
Évolution de votre grille de garanties 1
Prévoyance
Suivi des arrêts de travail en ligne 2
Nouveau : assurance prêt immobilier 3
Prévention
La prévention des TMS 4
Services
Invitation gratuite pour Équip Auto 2
Les web-conférences IRP AUTO 5
Retraite
Les rendez-vous de la retraite 5

Dans ce numéro

- *Pour continuer à bénéficier des avantages des contrats santé dits « responsables », les garanties du régime de la branche professionnelle des services de l'automobile doivent être ajustées. Explications.*
- *Nouveau service prévoyance : suivre les arrêts de travail de vos salariés est désormais possible en quelques clics sur votre Compte entreprise.*
- *Nouveau : IRP AUTO propose une assurance de prêt immobilier. Négociée pour l'ensemble des salariés de la Branche, elle permet de faire des économies importantes.*
- *Catherine ROURE a bénéficié d'une intervention pour prévenir les troubles musculosquelettiques dans son garage. Témoignage.*
- *IRP AUTO vous invite au salon Équip Auto du 15 au 19 octobre, à Paris. Rendez-vous sur notre stand pour échanger avec nos conseillers.*

Santé

Votre contrat de mutuelle santé évolue au 1er janvier 2020

Pour être en conformité avec la réforme du 100 % Santé, toutes les mutuelles santé sont soumises à de nouvelles obligations à compter du 1er janvier prochain. Explications.

La réforme du 100 % Santé impose à toutes les mutuelles de proposer des soins et des équipements intégralement remboursés sur trois catégories de prestations (optique, dentaire et aides auditives). Le Régime professionnel complémentaire de santé (RPCS) de la Branche va donc être ajusté avant la fin 2019 par les partenaires sociaux afin de permettre aux entreprises des services de l'automobile d'être en conformité avec ces nouvelles obligations.

Pour permettre à ses adhérents de continuer à bénéficier des avantages fiscaux et sociaux des contrats santé dits « responsables » (déductibilité des charges sociales, fiscalité et taxe de solidarité additionnelle réduite), IRP AUTO procédera à un aménagement de ses contrats. Pour mémoire : IRP AUTO est le seul organisme référencé par la Branche en matière de mutuelle santé.

Vous disposez d'un contrat santé IRP AUTO ?

Les garanties de votre contrat IRP AUTO seront ajustées, sans démarche de votre part[1]. IRP AUTO vous adressera par courrier une information complète sur ces aménagements.

Vous ne disposez pas d'un contrat santé IRP AUTO ?

Il vous appartient de vérifier que votre contrat est conforme aux obligations de la Branche.
Souscrire à un contrat santé IRP AUTO est une garantie de conformité.

POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur www.irp-auto.com
- la réforme 100 % Santé
- les contrats responsables

Nos conseillers restent à votre écoute au 05 45 90 30 47
(de 9 h à 18 h du lundi au vendredi)

[1] Selon contrats.

Prévoyance

NOUVEAU

Simplification des arrêts de travail

Suivi des arrêts de travail et des paiements sont désormais accessibles en ligne. Zoom sur les nouveautés de votre Compte entreprise !

Suivez en ligne les arrêts de travail de vos salariés

Vous pouvez désormais suivre les arrêts de travail de vos salariés dans le nouvel onglet « Mes salariés / Menu Prestations prévoyance » de votre Compte entreprise.

Ce nouveau service en ligne vous permet de :
- retrouver chaque arrêt de travail en un clic ;
- connaître le montant des indemnités versées par IRP AUTO à votre entreprise ;
- visualiser l'état d'avancement de chaque arrêt de travail ;
- exporter toutes ces informations dans un fichier de type Excel.

Vous n'avez pas encore activé votre Compte entreprise ?

Rendez-vous sur ***www.irp-auto.com***.
C'est simple, rapide et gratuit !
Cet espace sécurisé vous ouvre de nombreux services personnalisés.

Consultez les informations de paiement en ligne

En cas d'arrêt de travail, vous ne recevez plus de courrier postal de la part d'IRP AUTO. Le courrier d'information paiement de chaque salarié est consultable en ligne sur votre Compte entreprise. Un courriel vous informe de sa mise à disposition.

Pour en savoir plus sur :
- les nouveaux services « Arrêts de travail »,
- la garantie « Maintien de salaire »,
rendez-vous sur www.irp-auto.com

Services

IRP AUTO vous invite au salon Équip Auto

IRP AUTO vous convie au rendez-vous des professionnels de l'automobile, du 15 au 19 octobre 2019, au Parc des expositions Porte de Versailles à Paris.

Bénéficiez d'une entrée gratuite

Simple et rapide : créez votre Compte visiteur sur www.equipauto.com et laissez-vous guider.

5 jours pour (re)découvrir les services IRP AUTO

Nos conseillers vous attendent sur notre stand dans le hall 2.2.
Ils répondront à vos questions et vous présenteront nos nouveaux services.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur www.irp-auto.com

Prévoyance

Assurance de prêt immobilier : jusqu'à 10 000 € d'économies

IRP AUTO Emprunteur peut vous faire réaliser des économies importantes sur le coût de votre crédit immobilier, qu'il soit déjà en cours ou à venir[1]. Réalisez dès maintenant votre devis en ligne, sans aucun engagement !

Indispensable pour se couvrir en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité, voire de perte d'emploi, l'assurance emprunteur peut être source d'économies importantes : jusqu'à 10 000 €[2]. Parlez-en à vos salariés !

Un tarif négocié pour les salariés de l'automobile

Pour réduire le coût de votre assurance emprunteur, IRP AUTO a négocié pour l'ensemble des salariés de l'automobile une offre exclusive et performante : IRP AUTO Emprunteur.

Vous avez un prêt immobilier en cours ?

Il est encore temps d'agir. Même si vous avez déjà souscrit une assurance emprunteur auprès de votre banque, vous pouvez en changer librement.

5 bonnes raisons de choisir l'offre IRP AUTO Emprunteur

Des économies importantes
Jusqu'à 10 000 € d'économies[2].

De meilleures garanties
Au minimum le même niveau de couverture que celui de votre banque.

La simulation de votre adhésion totalement gratuite et sans engagement

Un changement en toute simplicité
Vous n'avez aucune démarche à accomplir auprès de votre banque.

Une adhésion rapide
La souscription se fait directement en ligne.

6 millions
c'est le nombre de foyers qui ont un crédit immobilier en cours

12 230 €
c'est le coût moyen de l'assurance emprunteur sur toute la durée de l'emprunt

POUR EN SAVOIR PLUS OU FAIRE UNE SIMULATION

Rendez-vous sur www.irp-auto.com

Contactez un conseiller IRP AUTO au 05 45 37 13 90
(de 9 h à 18 h du lundi au vendredi)

[1] Logement principal ou secondaire, garage, terrain, investissement locatif, travaux. [2] Changement d'assurance sous conditions. Exemple d'économies selon profil de l'emprunteur au 01/09/2019 : pour un couple de 34 ans, employé, non-fumeur, assuré chacun à 100 % en Décès/Incapacité/Invalidité, empruntant 150 000 € au taux de 1,80 % sur une durée de 20 ans. Coût moyen d'une assurance proposée par la banque : 16 800 € sur la durée du prêt (soit un TAEA de 0,99 % pour le couple). Coût total d'IRP AUTO Emprunteur : 6 365 € sur la durée du prêt (soit un TAEA de 0,38 % pour le couple). Économie réalisée supérieure à 10 000 € soit l'équivalent de plus de 0,50 % de taux de crédit.

Prévention

« IRP AUTO Solidarité-Prévention nous accompagne dans la prévention des TMS »

Rencontre avec Catherine ROURE, Chargée de gestion administrative et commerciale, du Garage des Vennes à Bourg-en-Bresse (Ain - 4 salariés). Elle a récemment bénéficié de l'intervention « Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) : conseil, diagnostic et accompagnement » proposée par IRP AUTO Solidarité-Prévention[1].

Catherine ROURE, Chargée de gestion administrative et commerciale, du Garage des Vennes à Bourg-en-Bresse.

Pourquoi avez-vous sollicité cette aide ?

Lorsque nous avons repris le garage en 2016, le document unique (DU) était succinct. J'ai donc recherché un organisme pour nous aider à le compléter. À mon grand soulagement, c'est mon conseiller IRP AUTO qui m'a présenté les offres Solidarité-Prévention. Nous avons été très satisfaits des interventions réalisées qui, en plus, sont prises en charge par IRP AUTO ! Nous avons alors décidé de poursuivre notre démarche avec la prévention des TMS.

Comment s'est déroulée cette dernière intervention ?

Un ergonome est venu pendant deux jours. Il a d'abord présenté aux salariés les raisons et les objectifs de sa présence afin que personne ne se sente jugé. Après un temps d'observation des postes de travail, il a prodigué des conseils précis à chacun et nous a remis un dossier complet : étude, analyse, recommandations. Il nous a aussi accompagnés dans les démarches à effectuer pour obtenir l'aide financière de la Carsat[2] pour l'achat d'un démonte-pneu et d'un élévateur de roue. Ce qui nous a permis d'obtenir une aide de près de 2 000 €.

Comment résumeriez-vous votre accompagnement ?

La prévention des risques professionnels, on ne connaît pas, on pense que c'est compliqué et en plus on manque de temps dans un petit garage comme nous. IRP AUTO Solidarité-Prévention nous a aidés à compléter notre DU et à installer des consignes sur les machines. C'est un réel soulagement d'avoir obtenu ce résultat en peu de temps !

Besoin de conseils prévention

Vous vous interrogez sur les mesures de prévention à appliquer dans votre entreprise ? Évaluez votre démarche en ligne et découvrez une proposition personnalisée à vos besoins avec Auto Éval'Prévention.

Pour en savoir plus, connectez-vous à votre Espace Internet Solidarité-Prévention.

LES INTERVENTIONS EN ENTREPRISE

Vous aussi, demandez votre intervention et faites-vous accompagner par nos experts : cliquez ici.

1. Pour réduire les risques professionnels :
- Évaluation des risques professionnels,
- Gestes et postures : sensibilisation et audit des postes de travail,
- Prévention du risque routier professionnel en entreprise,
- Audit de conduite,
- As de la route, le jeu du risque du risque routier,
- Sensibilisation au bruit,
- Aide au diagnostic du risque chimique,
- Troubles musculosquelettiques (TMS).

2. Pour promouvoir la santé :
- Sensibilisation aux conduites addictives,
- Sensibilisation à la prévention du tabagisme,
- La nutrition en entreprise,
- Le sport en entreprise.

Pour en savoir plus sur les interventions IRP AUTO Solidarité-Prévention, rendez-vous sur www.irp-auto.com

[1] Cette intervention, prise en charge par le fonds Solidarité-Prévention, est réservée aux entreprises de la branche des services de l'automobile avec salariés. [2] Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

Services

Gagnez en efficacité avec les web-conférences IRP AUTO

Vous avez confié la gestion de la protection sociale de vos salariés à votre comptable ? Pour découvrir tous les services en ligne à sa disposition, IRP AUTO organise des web-conférences.

30 minutes seulement, pour mieux connaître les services IRP AUTO

Au programme de la web-conférence :

- gestion des cotisations,
- gestion des salariés,
- suivi des arrêts de travail en ligne,
- DSN (Déclaration sociale nominative),
- création de profils de délégation…

Connectés à leur ordinateur, les comptables peuvent interagir à tout moment durant la web-conférence, depuis une zone de chat dédié, avec un expert métier IRP AUTO. L'un d'eux, Jésus MARTIN confirme que « les comptables apprécient ce format court, car il leur permet de gagner en efficacité tout en restant à leur bureau ».

Parlez-en à votre comptable pour qu'il participe à l'une de nos prochaines sessions !

Pour participer aux prochaines sessions organisées à 11h :
- **le 15 octobre 2019,**
- **le 17 octobre 2019,**
- **le 19 novembre 2019,**
- **le 22 novembre 2019,**

Incrivez-vous en ligne sur www.irp-auto.com

Retraite

« Les rendez-vous de la retraite » : une semaine pour s'informer

Vos salariés s'interrogent sur leur retraite ? Pour répondre à leurs questions, l'Agirc-Arrco et IRP AUTO organisent « Les rendez-vous de la retraite » du 30 septembre au 5 octobre 2019.

Les rendez-vous de la retraite

L'objectif de cette semaine est d'informer les actifs sur leur future retraite et de répondre à leurs principales interrogations : à quel âge pourrai-je partir ? Quel sera le montant de ma pension ? Comment préparer ma retraite ?

Pendant une semaine, vos salariés pourront bénéficier gratuitement d'entretiens personnalisés partout en France dans les Centres d'information Agirc-Arrco (Cicas).

S'informer toute l'année

Le simulateur retraite en ligne est à la disposition de vos salariés sur leur Compte personnel. Il permet d'évaluer le montant de leur future pension de retraite en fonction de leur âge de départ et de leur durée de cotisation.

En savoir plus sur les rendez-vous de la retraite.

Publication éditée par IRP AUTO - 39 avenue d'Iéna - CS21687 - 75202 Paris Cedex 16 - Directeur de la publication : Jules SITBON
Crédits photos : AdobeStock.com / Dépôt légal : Septembre 2019 / ISSN : 2274-3642

LDR205P-0919 - Document non contractuel.